

Séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue à la salle du conseil au 124, rue Principale à Palmarolle, le mercredi 18 mai 2022, à 17 h 00.

---

Séance tenue sous la présidence de madame la mairesse, madame Véronique Aubin.

---

**Présences :**

M<sup>mes</sup> Véronique Aubin  
Josée Aubin  
Annabelle Aubin  
Sabrina Turgeon  
M. Yan Lavoie

**Absences :**

M<sup>me</sup> Lyne Vachon  
M. Jeanot Goulet

---

Assiste également à l'assemblée, madame Kathleen Asselin, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

---

**Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.**

Ouverture de la séance à 17 heures et 02 minutes et constatation de l'avis de convocation. Le conseil constate les absences et la directrice générale adjointe mentionne que les avis de convocation ont été signifiés aux membres du conseil qui ne sont pas présent à l'ouverture de la séance.

---

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Résolution n° 22-05-134*

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS;
  - 2.1. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 334 décrétant un emprunt et des travaux de voirie et d'infrastructure pour le chemin du rang 8-et-9 Ouest;
  - 2.2. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 335 décrétant un emprunt et des travaux de pose d'enrobé bitumineux pour le chemin 8-et-9 Ouest;
3. DOSSIERS ADMINISTRATIFS;
  - 3.1. Autorisation aux Loisirs de Palmarolle d'installer un terrain de volleyball au relais 4H;
4. EMPLOYÉS;
  - 4.1. Embauche d'un journalier aux travaux publics;
5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC;
6. LEVÉE DE LA SÉANCE.

## **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Annabelle Aubin, appuyé par la conseillère Sabrina Turgeon et unanimement résolu :

**QUE** l'ordre du jour présenté par la mairesse, madame Véronique Aubin, soit adopté tel que présenté.

## **2. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

### **2.1. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 334 décrétant un emprunt et des travaux de voirie et d'infrastructure pour le chemin du rang 8-et-9 Ouest**

**Avis de motion** est donné par la conseillère Josée Aubin, qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement d'emprunt no 334 décrétant un emprunt et des travaux de voirie et d'infrastructure pour le chemin du rang 8-et-9 Ouest. Une copie du projet de règlement est remise aux élu(e)s et publiée sur le site Web de la Municipalité de Palmarolle.

#### **Dépôt et présentation du règlement no 334**

La conseillère Josée Aubin dépose et présente le projet de règlement en mentionnant qu'il vise à faire des travaux de voirie et d'infrastructure pour le chemin du rang 8-et-9 Ouest.

### **2.2. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 335 décrétant un emprunt et des travaux de pose d'enrobé bitumineux pour le chemin du rang 8-et-9 Ouest**

**Avis de motion** est donné par la conseillère Annabelle Aubin, qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement d'emprunt no 335 décrétant un emprunt et des travaux de pose d'enrobé bitumineux pour le chemin du rang 8-et-9 Ouest. Une copie du projet de règlement est remise aux élu(e)s et publiée sur le site Web de la Municipalité de Palmarolle.

#### **Dépôt et présentation du règlement no 335**

La conseillère Annabelle Aubin dépose et présente le projet de règlement en mentionnant qu'il vise à faire des travaux de voirie et d'infrastructure pour le chemin du rang 8-et-9 Ouest.

## **3. DOSSIERS ADMINISTRATIFS**

### **3.1. Autorisation aux Loisirs de Palmarolle d'installer un terrain de volleyball au relais 4H** *Résolution n° 22-05-135*

Il est proposé par la conseillère Josée Aubin, appuyé par la conseillère Annabelle Aubin et unanimement résolu et adopté :

**QUE** le conseil municipal autorise les Loisirs de Palmarolle à installer un terrain de volleyball au relais 4H de Palmarolle, conditionnelle à l'approbation du plan d'aménagement par le conseil municipal.

## **4. EMPLOYÉS**

### **4.1. Embauche d'un journalier aux travaux publics** *Résolution n° 22-05-136*

Il est proposé par le conseiller Yan Lavoie, appuyé par la conseillère Sabrina Turgeon et unanimement résolu et adopté :

**QUE** le conseil municipal entérine l'embauche à temps complet de monsieur Luc Jolicoeur au poste de journalier aux travaux publics, et ce, rétroactivement au 16 mai 2022;

**QUE** monsieur Luc Jolicoeur sera soumis à une période de probation de trois mois et au besoin, pouvant être prolongé d'une deuxième période de trois mois;

**QUE** le directeur général, greffier-trésorier intérimaire, monsieur Denis Bédard, ou la directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe, madame Kathleen Asselin, soient autorisés à signer le contrat de travail à intervenir entre la Municipalité de Palmarolle et monsieur Luc Jolicoeur, et ce, selon les négociations et ententes intervenues entre les parties.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Levée et fermeture de la séance**

*Résolution n° 22-05-137*

Il est proposé par la conseillère Josée Aubin, appuyé par la conseillère Annabelle Aubin et unanimement résolu et adopté :

**QUE** la séance soit levée à 17 heures et 25 minutes.

La présidente d'assemblée,

La secrétaire d'assemblée,

---

Véronique Aubin  
Mairesse

---

Kathleen Asselin  
Directrice générale adjointe  
Greffière-trésorière adjointe